

# 3 millions d'indépendants sont appelés à donner leur avis pour réformer leur statut

*Alors qu'une réforme du statut des indépendant·e·s sera présentée par le gouvernement d'ici à la mi-avril, les représentant·e·s de ces professionnel·le·s mettent la main à la pâte. Ils formulent des propositions dans l'espoir d'influer sur les discussions. C'est pourquoi le néo-syndicat Indépendants.co lance une consultation nationale pour recueillir les avis sur une plateforme dédiée.*

Temps de lecture : minute

---

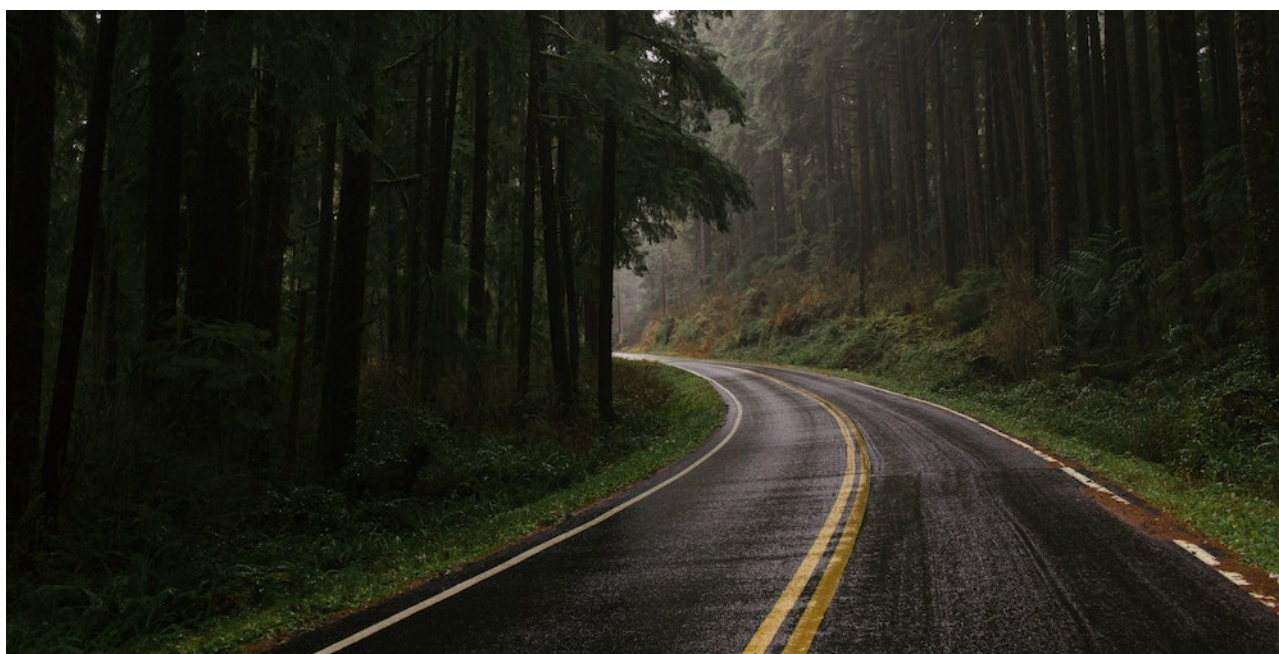
31 mars 2021

Trois millions. C'est le nombre de Français·es qui seraient aujourd'hui concerné·e·s par le statut de travailleur indépendant. Au regard de la crise, les règles encadrant ce dernier ont démontré leurs limites... et les représentant·e·s de cette catégorie de professionnel·le·s bataillent depuis des mois pour une meilleure reconnaissance - notamment en matière de protection sociale, comme l'illustre la problématique de l'assurance chômage spécifique. L'exécutif, sous l'égide du ministre délégué chargé des Petites et moyennes entreprises Alain Griset, travaille à l'élaboration d'un "plan indépendant" pour remettre le statut à plat. Si les organisations professionnelles ont été consultées, elles redoutent d'ores et déjà un coup d'épée dans l'eau et que ce plan n'atteigne pas la révolution qui serait, selon elles, nécessaire.

## Inciter les premiers concernés à débattre

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) réclame des mesures pour faciliter les transmissions d'entreprises, notamment au

sein d'une même famille, ainsi que pour simplifier le statut juridique des indépendant·e·s. Du côté d'Indépendants.co, priorité aux mesures de court terme dans un contexte de crise. Le néo-syndicat, qui rappelle que le plan gouvernemental doit être présenté "*d'ici à la mi-avril*", demande d'abord que des clarifications soient apportées : "*Combien de temps le fonds de solidarité sera-t-il encore versé ? Son arrêt sera-t-il progressif ou non ? Quelles perspectives et accompagnement pour ceux qui ont dû arrêter totalement leur activité ?*", s'interroge ainsi l'organisation, qui semble ne pas donner de blanc seing avant la présentation du "plan indépendant" pour lequel elle a été consultée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.



À lire aussi

Le fonds de solidarité pourrait marquer un virage dans la protection des indépendants

Pour inciter les travailleur·euse·s indépendant·e·s à participer et peser davantage dans le débat, Indépendants.co lance ce mercredi 31 mars 2021 une consultation nationale pour leur permettre de partager leur point de vue. En avril-mai, il sera question de la sortie de crise dans le but de "*proposer au gouvernement un plan de relance issu des réalités du*

*terrain au lieu d'attendre chaque mois les nouvelles mesures" . Puis viendra, dans un second temps, la possibilité de donner son avis sur les problèmes structurels du statut - qui n'est, d'après le néo-syndicat, "plus aligné avec les besoins" . "En juin-juillet, l'assurance-chômage et ses conditions d'accès seront au cœur du dispositif. En septembre-octobre, il s'agira de se pencher sur les droits sociaux (maladie, maternité, retraite ou formation, NDLR). Et en novembre-décembre, le quotidien sera évoqué" , détaille à Maddyness Hind Elidrissi, fondatrice et porte-parole d'Indépendants.co, soulignant les difficultés à "se faire payer, se loger ou bien emprunter".*

Le néo-syndicat permet, au même titre qu'à ses adhérent·e·s, à tous les travailleur·euse·s indépendant·e·s de se prononcer sur chacune de ces thématiques. Un site web a été mis en ligne pour recueillir témoignages et suggestions ([www.3millionsdindépendants.com](http://www.3millionsdindépendants.com)). Il sera accessible jusqu'à la fin 2021, date à laquelle les contributions seront compilées dans un livre blanc qui sera remis au gouvernement dans l'espoir de "*dessiner les contours d'un new deal [nouveau pacte, N.D.L.R.] adapté à la réalité des indépendants d'aujourd'hui*".